



ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 JUILLET 2022, à 19H00

Lieu de la réunion : Grande salle à l'Espace Roz Valan

Approbation du procès-verbal du 26 avril 2022

I – FINANCES

- 1.1 Subventions municipales versées aux associations – exercice 2022,
- 1.2 Demande d'emprunt auprès du Crédit Agricole,
- 1.3 Modification n°1 des tarifs : ajout des tarifs « sport »,

II – ADMINISTRATION GENERALE

- 2.1 Don de décorations de Noël à la commune de VALAURIE,

III – RESSOURCES HUMAINES

- 3.1 Création d'un règlement intérieur des services,

IV – TRAVAUX

- 4.1 Convention de superposition d'affectations sur le parking de l'Espace Roz Valan,
- 4.2 Présentation du bilan 2021 du dispositif de gouvernance de proximité de l'espace public et avis sur les programmes de travaux de proximité voirie et espaces verts pour l'année 2022,

V – ENFANCE - JEUNESSE

- 5.1 Modification n°2 du règlement intérieur de l'accueil de loisirs sans hébergement,
- 5.2 Règlement intérieur de la restauration scolaire municipale,
- 5.3 Règlement intérieur de la garderie périscolaire municipale,

VI – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

En raison de la crise sanitaire actuelle, le public ne sera pas admis. Afin d'assurer la publicité, la séance du Conseil municipal sera filmée et diffusée sur la chaîne Youtube « Conseil municipal de Bohars » lien accessible depuis le site internet de la commune).

BOHARS, le 24 juin 2022
Le Maire, Armel GOURVIL

